



# Collecte des déchets non résidentiels

## Programme du sac jaune à l'intention des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés

### Formulaire de demande

Le Programme du sac jaune à l'intention des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés s'adresse aux établissements qui produisent deux (2) sacs de déchets de couches par semaine, ou moins. Ce programme offre la collecte hebdomadaire des déchets de couches en bordure de rue aux établissements des fournisseurs de services de garde d'enfants à domicile agréés.

**Pour y être admissible, l'établissement doit faire partie d'un circuit résidentiel de collecte de déchets.**

**Le programme se limite à deux (2) sacs jaunes (identifiés avec le logo de la ville) chaque semaine par participant, le jour de collecte prévu.**

Si approuvés, les sacs jaunes seront distribués par Les ressources familiales Jubilee Heritage ou YMCA. Tout fournisseur de services de garde en milieu familial agréé qui annule son adhésion au programme doit en aviser les Services de l'environnement sans tarder. Les participants dont l'agrément est annulé ou qui cessent de fournir des services de garde d'enfants seront retirés du système de collecte et n'auront plus droit à la collecte des sacs jaunes. Dans de tels cas, les sacs jaunes non utilisés doivent être rendus à Jubilee Heritage ou YMCA.

Le programme ne concerne que les déchets de couches. Aucune autre forme de déchets ne doit être placée dans un sac jaune destiné aux déchets de couches. En outre, le poids des sacs une fois remplis ne doit pas dépasser 18 kg (40 lb).

- i) Si vous êtes intéressé par le programme, veuillez remplir ce formulaire de Programme du sac jaune à l'intention des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés.
- ii) Les Services de l'environnement évaluent les demandes afin de déterminer si l'établissement demandeur est situé sur une route de collecte de déchets résidentiels.
  - a) Si la demande du fournisseur de services de garde en milieu familial agréé est acceptée : Le demandeur en est avisé et pourront obtenir ses sacs jaunes de Jubilee Heritage ou YMCA.
  - b) Si la demande du fournisseur de services de garde en milieu familial agréé est rejetée : Le demandeur en est avisé et sera invité à communiquer avec un prestataire privé des services de collecte ou, encore, à livrer ses déchets de couche directement au site d'enfouissement ou au Centre de transfert des petits véhicules de Walden.

**Pour obtenir plus de détails, veuillez communiquer avec la Division des services de l'environnement au 705 674-4455, poste 4406.**

### INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME *(veuillez imprimer)*

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL AGRÉÉ

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Cet établissement est agréé sous (spécifiez Jubilee ou YMCA) : \_\_\_\_\_



## Collecte des déchets non résidentiels

Programme du sac jaune à l'intention des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés

### INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME *(continué)*

- Remarque :**
- Il s'agit d'un service non annoncé sur l'horaire de collecte Waste Wise. Ainsi, vous devez vous conformer aux consignes et placer vos sacs jaunes de couches en bordure de rue par 7 h le jour de votre collecte, les semaines sans collecte de déchets régulièrement prévue.
  - L'équipe de collecte ne disposera que de votre adresse et du nombre de sacs concernés par votre exemption. Veuillez signaler tout problème lié à la collecte aux Services Municipaux en composant le 311.

### SOUMETTRE UNE DEMANDE

**La demande doit être :**

- 1) postée ou remise en mains propres au bureau des Services de l'environnement  
Ville du Grand Sudbury  
1805, rue Frobisher, Sudbury, ON P3A 6C8
- 2) transmise par courrier électronique à l'adresse suivante :  
supportprogram@greatersudbury.ca.

Veuillez conserver une copie de cette demande pour vos dossiers.

### AVIS CONCERNANT LA COLLECTE ET LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels qui sont demandés dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 10 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, et ce, aux fins des programmes de collecte de déchets de la Ville du Grand Sudbury. Votre signature confirme votre consentement à ce que la Ville communique avec vous afin de recueillir des renseignements ou des preuves relativement à la présente demande et aux modalités qui y sont stipulées.

Veuillez adresser vos questions concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels par écrit, au Gestionnaire des services de collecte et de recyclage, ville du Grand Sudbury, case postale 5000, Station postale A, 200 rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, ou téléphoner au numéro 3-1-1.

Nom (lettres moulées)

Signature

Date

#### POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT

DATE DE RÉCEPTION (MM/JJ/AAAA)		DATE DE TRAITEMENT (MM/JJ/AAAA)		DEMANDE : <input type="checkbox"/> APPROUVÉE <input type="checkbox"/> REFUSÉE (Approuvé par)	
				CARACTÈRES D'IMPRIMERIE	SIGNATURE
L'établissement est situé sur une route résidentielle? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
L'établissement est enregistré avec : <input type="checkbox"/> Jubilee <input type="checkbox"/> YMCA <input type="checkbox"/> Aucune					
Jour de collecte :					